

# Assemblée Générale Ordinaire

## Centre Yoga Iyengar

### de Strasbourg

2025



Le 25 janvier, à 17 heures

## 1. Accueil des participants :

Nombre de présents : 43

Pouvoirs : 23

Nombre de membre de l'association : 380

Le quorum de 10% est atteint.

## 2. Rapport moral 2024

### 2.1. Déroulement et règles de l'Assemblée Générale

Prise de parole : Ludovic

Modérateur : Cécile

Secrétaire : Lucile

Ludovic remercie les adhérents pour leur venue au nom du CYIS.

Il présente l'éthique de la discussion lors de cette assemblée : les résolutions seront prises de préférence de manière consensuelle sans recours systématique au vote. C'est seulement en

cas de désaccord qu'on optera pour un vote à main levée. L'OJ est proposé, mais peut être amendé pendant l'assemblée.

Les délibérations et les résolutions sont consignées dans ce procès verbal.

## 2.2. Présentation de l'équipe active et responsabilités :

Les 5 professeurs et les 9 membres élus du Conseil Collégial se désignent pour être identifiés par les adhérents. L'élection des membres vaut pour 3 ans.

Les membres non élus qui participent d'une manière ou d'une autre aux activités du Centre sont nommés (ceux qui viennent aux réunions mensuelles, ceux qui s'occupent de tâches désignées etc.)

Il est rappelé que notre Centre est une association, au sein de laquelle les professeurs sont des auto-entrepreneurs indépendants (à savoir Michael Hill, Jean-Michel Kuhry, Patrick Lallemand, Ludovic Muller & Sabine Turchi).

Parmi les membres actifs, nous trouvons :

- Trésorerie : Cécile, bénévolement ; soutenue par Isabelle bénévolement
- Gestion des produits et configuration Eversports : Ludovic et Delphine, bénévolement.
- Secrétariat : Robin, comme autoentrepreneur.
- Relations avec agence immobilière : Isabelle, bénévolement.
- Gestion des achats quotidiens : Isabelle, bénévolement.
- Jean-Michel : coordinateur des profs, comme autoentrepreneur.
- Cercle de lecture : Delphine et Jennifer, bénévolement.
- Studio (mise à disposition de livres) : Delphine et Lucile, bénévolement.
- Achats & entretien : Anne-Sophie puis Isabelle, bénévolement.
- Communication & affiches : Joanne, bénévolement.

## 2.3. Le Yoga

Jean-Michel présente le Centre et son enseignement pensé annuellement de septembre à juin, permettant une progression tout au long de l'année.

Il rappelle les particularités du cours "pratique douce" (où les personnes ne pouvant pas venir aux cours ordinaires sont prioritaires), et insiste sur le bon respect des niveaux de pratique.

Il évoque les stages organisés en 2023/2024 par le CYIS à Strasbourg, avec pour invitées Gabriella Giubilaro, Barbara Abeles. Par ailleurs toute l'année les professeurs proposent des stages et ateliers.

## 2.4. Les valeurs et actions du Centre Iyengar

Jean-Michel poursuit avec ce qui fait lien entre l'enseignement du Iyengar et le fonctionnement horizontal de notre association. Il repère l'émergence de proximité entre tous, enthousiasmante et signifiante au quotidien.

Un certain nombre de choix et de manières de faire pourraient s'apparenter à une logique que certains nomment Économie Sociale et Solidaire, comme ces exemples :

- l'accessibilité pensée pour tous : tarification solidaire systématique et au cas par cas.
- la mise en discussions régulières et ouvertes lors des réunions du Conseil Collégial sur l'économie du Yoga et de nos professeurs (indépendants),
- le souci écologique constant dans les achats, le chauffage, etc.
- la volonté de construction d'une éthique numérique par l'usage de logiciels et services libres (sauf pour réservations : Eversports), et l'appui d'associations locales à buts non lucratifs (ARN-FAI pour sans-nuage, Framalistes) ;
- La volonté d'entretenir cette proximité créée par le choix de favoriser une économie locale (ménage et administration réalisés par 2 autoentrepreneurs adhérents au Centre) ; par le choix engagé de nos fournisseurs : AOM (recyclage), Eklectik Yoga (travailleurs ESAT et handicapés).

## 2.5. Le Conseil Collégial

Ludovic précise ensuite ce que l'on entend plus précisément par "collégialité" au sein de notre association :

1. Les décisions sont prises en réunion mensuelle du Conseil Collégial 1 fois par mois environ.
2. Chaque adhérent peut venir et s'exprimer, sans hiérarchie élu/adhérent/professeur.
3. Tout un chacun peut prendre en charge une tâche au Centre.
4. Nous suivons un principe d'entente collective, engageant la priorisation de la recherche de compromis. Le recours au vote n'existe qu'en tout dernier recours.
5. Au quotidien : discussion sur messagerie instantanée Signal.

## 2.6. Le mot des enseignants

Jean-Michel rappelle que deux mentorés fraîchement certifiés ont rejoint le Centre : Ludovic et Sabine. Il décrit une équipe dynamique et très agréable. Les professeurs se retrouvent régulièrement pour pratiquer ensemble et se réunissent pour discuter des enseignements. Un nouveau groupe de mentorés niveau 1 a pris le relais depuis l'automne dernier : Daniel, Lydie, Audrey, Laetitia, Noé et Jennifer. Michael commence son mentorat pour le niveau 2.

## 2.7. L'équipe du Conseil Collégial :

Le Conseil évolue fonction des disponibilités des bénévoles :

Suite à la précédente AG nous avons été rejoints par Joanne, Jean-Michel, Delphine, Sabine et Isabelle.

Léonie a déposé sa démission en raison de son déménagement, Lucile ne se représente pas pour un nouveau mandat. Anne-Sophie a passé le relais à Sabine et Isabelle en ce qui concerne l'achat de fournitures du quotidien et ne se représente pas.

Isabelle est désormais la référente auprès de l'agence du local.

Robin a un contrat d'administrateur (indépendant) 20h/mois sur 10 mois. Il ne peut pas faire partie du Conseil Collégial.

La présence de 3 enseignants au Conseil Collégial rend plus fluide les échanges entre celui-ci et l'équipe des professeurs.

Cette dynamique d'arrivée au compte goutte de nouveaux membres pour le Conseil Collégial est intéressante car elle permet de créer une forme de tuilage facilitant la gestion du Centre. Le mandat de plusieurs des élus s'achèvent cependant cette année, et il est important d'entretenir ce tuilage à l'avenir.

## 2.8. Temps forts 2024

Quelques moments qui ont marqué la vie du Centre :

- CYIS comme Centre d'évaluation Niveau 1 (AFYI) en octobre 2024.  
Le Centre remercie chaleureusement les bénévoles, l'organisation soignée a été soulignée à plusieurs reprises.
- Deux invitées marquantes en 2024  
Gabriella Giubilaro pour un stage en mai et Barbara Abeles en septembre.  
Les retours ont été positifs, les élèves apprécient de pouvoir profiter de l'expérience de ces enseignantes. Le dynamisme de notre communauté et l'envie d'apprendre ont été remarqués.
- Cercles de lecture  
À deux reprises, en février et en juin 2024.
- Nettoyage de printemps du Centre.
- Lavage des couvertures par les adhérents.
- Stages organisés tout au long de l'année.  
Ateliers, stages approfondissement, stages d'été.

## 2.9. Entretien du Centre

Le ménage est désormais assuré par Nathalie Gandouin qui est une adhérente et propose ses services en tant que prestataire. Nous sommes très satisfaits de la qualité de son travail ainsi que de sa proactivité.

Des lampes à détecteur de mouvement ont été installées dans le vestiaire et les toilettes. Les cordes ont été changées, un atelier a été fait pour nouer les cordes. Les photos de BKS Iyengar ont été ajoutées, fixées par Michael. Le lavage des couvertures a été assuré par les adhérents

Un ménage de printemps a été réalisé afin de nettoyer les vitres, les accessoires les moins utilisés et faire des petites opérations de bricolage et de réparation. La date du ménage de printemps 2025 a été fixée au 23 mars.

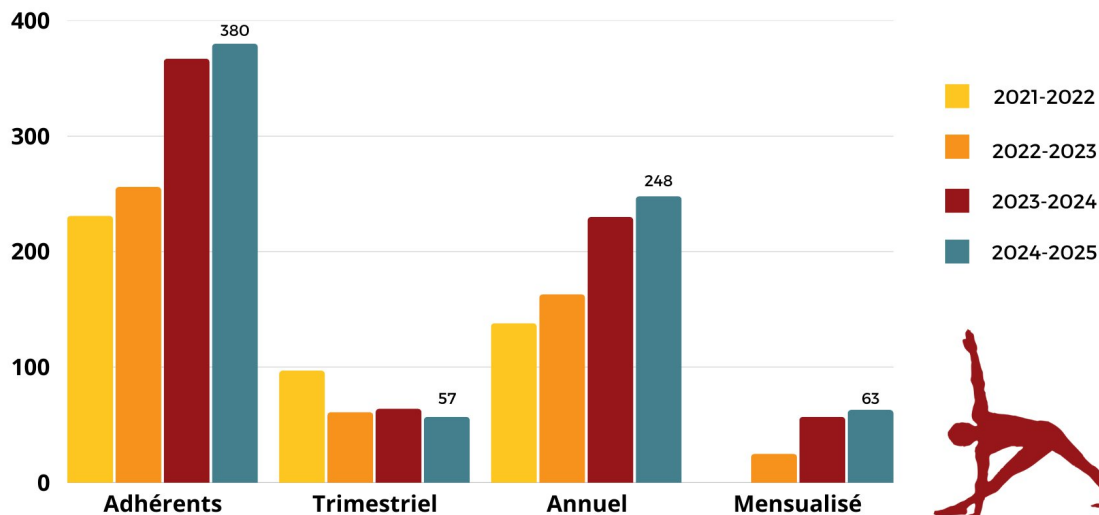
## 2.10. Bilan de la rentrée 2024

Voici les nouveautés et changements proposés, ajustés aux besoins et usages chez nos adhérents :

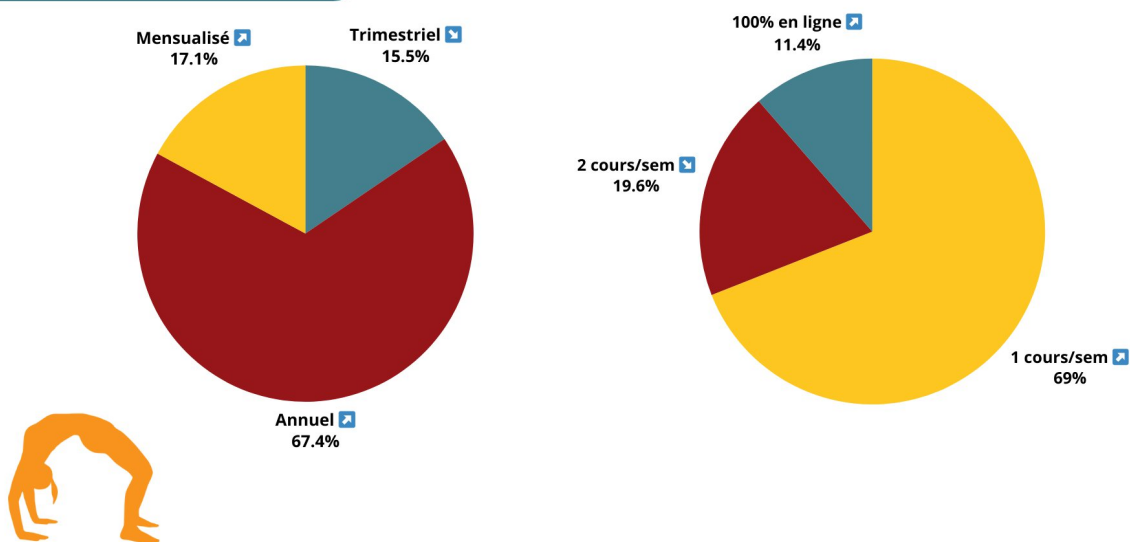
- Une **formule à 2 cours** a été créée avec un tarif inférieur à l'ancienne formule intensive. Retours des adhérents ici présents à l'AG : satisfaction pour tout le monde.
- En compensation, une **carte de cours supplémentaire** a été proposée à partir du mois d'octobre pour permettre à ceux qui souhaitent prendre 3 cours par semaine.
- La carte de cours supplémentaire a été augmentée de 8 cours à 15 cours par trimestre afin d'obtenir virtuellement une formule intensive.
  - En séance, plusieurs adhérents voudraient pouvoir acquérir cette carte dans le cadre d'un abonnement 1 cours par semaine. Est mentionnée la possibilité d'utiliser la carte 10 cours balisée a priori pour les extérieurs de passage.
- La **politique d'annulation** des cours du matin (avant 12h00) a été changée. Il faut désormais annuler 8h avant le début du cours pour que le cours soit rattrapable.

## 2.11. Statistiques.

### STATISTIQUES ADHÉRENTS



### STATISTIQUES ABONNEMENTS



- **380 adhérents (dont en ligne) : grand afflux 2023.**
- 67% d'engagements annuels ; dont 17 % sont mensualisés.
- Les nouveaux continuent à affluer : il y a une bonne dynamique à Strasbourg.
- 11% (soit 40 personnes) ont un abonnement exclusivement en ligne.
- 2/3 prennent la formule 1 cours par semaine.
- Une quinzaine de cartes cours supplémentaires.

### 3. Bilan financier (voir annexe 1)

Cécile rappelle que nous avons demandé un rescrit fiscal pour payer la TVA et les impôts commerciaux à partir de 2024.

Nous avons pour cela fait appel à un cabinet comptable : le cabinet Woeflin, dans lequel Patrick travaille.

Cécile aidée de Isabelle, gèrent la comptabilité quotidienne (factures, remboursements, dépenses).

Patrick rappelle que la mise en place de la TVA depuis début 2024 change les dates de l'exercice comptable : de septembre à janvier, il est désormais passé à l'année civile.

Il présente aujourd'hui un « projet de bilan » car il est trop tôt pour faire un bilan finalisé.

L'exercice comptable 2024, ajusté à l'année civile suite à la soumission aux impôts commerciaux, présente un excédent d'environ 16 000 euros.

**Le bilan comptable est validé à l'unanimité.**

La question de savoir si la TVA avait ou allait être reportée sur nos tarifs a été évoquée : pour l'instant, les bénéfices de l'association permettent que non.

**Les rapports moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité.**

Par ailleurs, certains adhérents prennent des nouvelles de l'AFYI. Un certain nombre d'entre eux regrettent que le paiement de leur adhésion au CYIS ne puisse pas être mutualisée à celle de l'AFYI (ce qui est impossible en pratique) : leur non adhésion à l'AFYI relève davantage de l'oubli que du désintérêt.

### 4. Projets 2025

L'idée de trouver un autre local pour le futur est d'actualité (minimum 50m<sup>2</sup> de salle pratique, d'où 100 à 120m<sup>2</sup> au total)

Des devis sont en cours pour transformer un des trois toilettes en douche.

Deux enseignantes sont à nouveau invitées : Gabriella Giubilaro en mai et Barbara Abeles en mars.

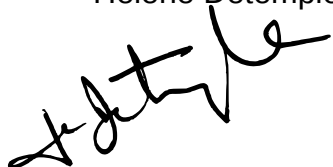
## 5. Renouveaulement du Conseil Collégial

Sylvain Weill et H  l  ne Detemple proposent leurs candidatures pour rejoindre le Conseil Coll  gial, ils sont tous les deux   lus    l'unanimit  .

Ludovic remercie au nom du Conseil Coll  gial tous les adh  rents d'  tre venus participer    cette Assembl  e G  n  rale Ordinaire annuelle, et cl  ture la r  union    18h30.

### Conseil Coll  gial   lu :

H  l  ne Detemple



Isabelle Garnier



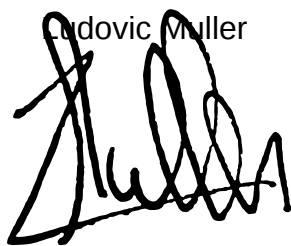
Jean-Michel Kuhry



Joanne Maul



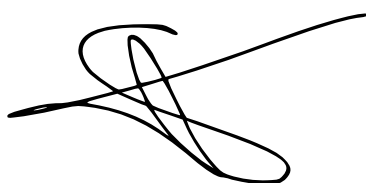
Ludovic Muller



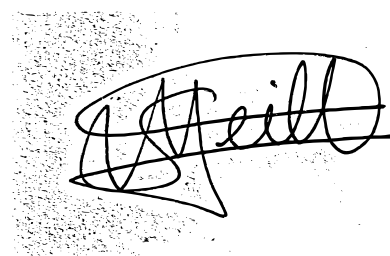
Delphine Pennequin



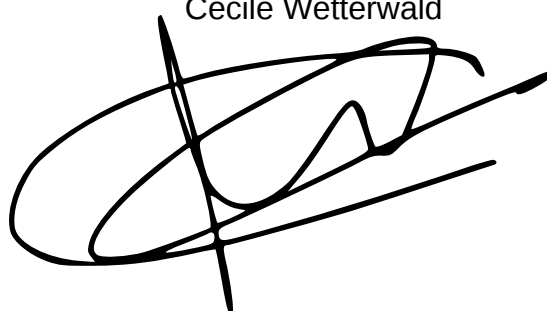
Sabine Turchi



Sylvain Weill



C  cile Wetterwald



# Annexe 1 / CYIS CR AG 2025

CENTRE DE YOGA IYENGAR

## COMPTE DE RÉSULTAT

page 1

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 22/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2024 au 31/12/2024 (12 mois)			Variation absolue	%
Ventes de marchandises					
<i>Ventes de marchandises</i>					
Production vendue					
Prestations de services	134 789	97,51		134 789	N/S
Produits des activités annexes	3 437	2,49		3 437	N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
<i>Production</i>	<b>138 226</b>	100,00		<b>138 226</b>	N/S
<i>Production de l'exercice</i>	<b>138 226</b>	100,00		<b>138 226</b>	N/S
Achats de marchandises					
Variation de stock de marchandises					
<i>Consommation de marchandises</i>					
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	2 303	1,67		2 303	N/S
Variation de stock de matières premières					
<i>Consommation de matières premières</i>	<b>2 303</b>	1,67		<b>2 303</b>	N/S
Sous traitance directe					
<i>Marge brute</i>	<b>135 922</b>	98,33		<b>135 922</b>	N/S
Matières consommables	1 727	1,25		1 727	N/S
Services extérieurs	103 450	74,84		103 450	N/S
Autres Services extérieurs	10 379	7,51		10 379	N/S
<i>Total</i>	<b>115 555</b>	83,60		<b>115 555</b>	N/S
<i>Valeur ajoutée produite</i>	<b>20 367</b>	14,73		<b>20 367</b>	N/S
Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<b>20 367</b>	14,73		<b>20 367</b>	N/S
Reprises / charges - transfert					
Autres produits	1	0,00		1	N/S
Amortissements et provisions	3 277	2,37		3 277	N/S
Autres charges	107	0,08		107	N/S
<i>Total</i>	<b>-3 383</b>	-2,44		<b>-3 383</b>	N/S
<i>Résultat d'exploitation</i>	<b>16 985</b>	12,29		<b>16 985</b>	N/S
Opérations en commun					
Produits financiers	2 346	1,70		2 346	N/S
Charges financières					
<i>Résultat financier</i>	<b>2 346</b>	1,70		<b>2 346</b>	N/S
<i>Résultat courant avant impôts</i>	<b>19 331</b>	13,99		<b>19 331</b>	N/S
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
<i>Résultat exceptionnel</i>					
Participation des salariés					
Impôt sur les bénéfices	2 900	2,10		2 900	N/S
<i>Résultat de l'exercice</i>	<b>16 431</b>	11,89		<b>16 431</b>	N/S